

(Droit d'assistance)

Monsieur,

J'ai communiqué votre lettre à Charrassin qui rédigea avec moi la consultation sur le droit de libre défense: le travail que vous nous offrez est important; s'en charger c'est rendre un service à ses concitoyens; nous nous chargeons donc de faire un ouvrage aussi complet qu'il nous sera possible. Je dis nous, parceque mes occupations de barreau ne me permettent pas de me charger ~~seul~~ seul d'un travail qui est d'un si haut intérêt, j'ai donc communiqué votre lettre à Charrassin et nous nous mettrons le plutôt possible à l'œuvre.

Je désirerais vous voir à cet effet et vous faire connaître la manière dont nous comptons travailler.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma
considération

P. Bonaparte

Paris, 29.

[Faint, illegible handwriting throughout the page, likely bleed-through from the reverse side. The text is mirrored and difficult to decipher.]



M^r. Chevray associé
Juin 1833.

réponse à ma proposition
de rédiger un manuel
à l'usage des jurisconsultes
des prébendes

M. Chevalier et Chevray
promps & associés
à un manuel
des prébendes
Monsieur Chevray

prébende Chef d'atelier
Lyon

